

REGIONS	TARIFICATIONS	AVANTAGES	BENEFICIAIRES	OBSERVATIONS	PRISE EN CHARGE FINANCIERE	RESULTATS CHIFFRES
CHAMPAGNE-ARDENNE Nombre de départements = 4 Population totale = 1 388 048 Demandeurs d'emploi = 62 783	Pass Emploi (Mise en place 2000)	Bon de transport gratuit	Demandeurs d'emploi résidant en Champagne-Ardenne et inscrits à l'ANPE, ou stagiaires de la formation professionnelle dans le cadre des conventions de reclassement personnalisé, ou bénéficiaires du RMI, ou inscrits dans une mission locale ou une PAIO	Déplacements à un entretien d'embauche ou concours ou convocation ANPE, DDTEFP, DRTEFP, mission locale et PAIO Présentation dans une agence ANPE d'une convocation ou d'un courrier de l'employeur 4 A/R sur 2 mois pour la recherche d'emploi Présentation de justificatifs Bons à échanger remis par ANPE 3 bons (A/R) remis par le CAF et MSA trimestriellement / validité 2 mois	Région : 75% du plein tarif SNCF : 25% du plein tarif	Bénéficiaires 2005 = 1 925 (bons remis) Voyages 2009 = 3 311 (1 AR = 2 voyages) Compensation Région = 21 745 €
FRANCHE-COMTE Nombre de départements = 3 Population totale = 1 158 440 Demandeurs d'emploi = 40 660 Allocataires RMI = 17 000	Carte Mobilit'Er (Mise en place 2000) Tarif social Franche-Comté (Mise en place 2002 et remplacé définitivement par le carte solidaire TER depuis le 1er janvier 2009)	50 % de réduction 75 % de réduction	Demandeurs d'emploi résidant en Franche-Comté Bénéficiaires du RMI	Région = 50 % SNCF = corréction et envoi des bons aux agences ANPE Région = 50 % + affranchissement lié aux envois des bons SNCF = 25 %	Voyages 2003 = 114 Voyages 2005 = 65 Voyages 2007 = 46 Stat.2007 : 60 000 envois, 227 000 bons de réduction transmis, 15 500 voyages réalisés (+7,7% / 2005)	
ILE DE FRANCE Nombre de départements : 8 Population totale : 11 millions	Carte solidaire TER (disponible depuis le 1er novembre 2008)	75% de réduction	Bénéficiaires du RMI, de l'ATA, de l'ASS et titulaires d'un contrat CIVIS	Déplacements tout motif sans limitation d'usage L'instruction des demandes et la distribution des cartes sont gérées par le centre CONTACT TER de la Région FC.	Région : 50% du plein tarif + corréction et affranchissement lié aux envois des cartes SNCF : 25% du plein tarif	A fin février 2009 : 1 207 titulaires de la carte, 5 000 billets vendus
LANGUEDOC ROUSSILLON Nombre de départements = 5 Population totale = 2 548 000 RMIstes = 88 300	Carte Via Plus	Réduction : 50 % sur billets et tickets en carnet, 50 % billets à l'unité, 75 % sur Navigo semaine et mois Gratuité	Pour la réduction : bénéficiaires de la CMUC, bénéficiaires de l'AMIE, allocataires de l'ASS. Pour la gratuité : allocataires RSA dont le revenu garanti est < à 135 % du montant forfaitaire non majoré et les membres de leur foyer ; les allocataires de l'ASS qui bénéficient de la CMU-C	Partie de la mesure répondant aux exigences de la loi RSU + gratuité des "équivalents" API et des allocataires à la fois de l'ASS et de la CMU-C ; financées par le STIF. Reste de la mesure financée par la Région.	74 M. € pour la Région	Nb de cartes distribuées : 6 732 en 2007 ; 10 047 en 2008 ; Nb de billets vendus : 90 500 en 2007 ; 123 473 en 2008 ; Prix moyen du billet : 9,20 euros (stable sur les 2 ans) ; Nb de voyages par carte : 12 (la carte est gratuite et valable 6 mois) ; CTR Région : 414 955 euros en 2007 ; 570 133 euros en 2008 ;
LIMOUSIN Nombre de départements = 3 Population totale = 730 920 Demandeurs d'emploi = 23 296	Chequier vers l'emploi (Mise en place 1998)	90% de réduction depuis septembre 2005 (50% auparavant)	Demandeurs d'emploi dont les indemnités sont inférieures à 80% du SMIC net. Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, RMI/RMA, Contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé, Contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat d'avenir, Bénéficiaires des Missions Locales d'insertion Demandeurs d'emploi	30 voyages par an	Région = 25% SNCF = 65% depuis septembre 2005 (25% auparavant)	Voyages 2008 = 14 215 (+13,4%) Contribution régionale = 26 418€ (2007)
LORRAINE Nombre de départements = 4 Population totale = 2 335 353 Demandeurs d'emploi = 98 126	Ticket Emploi + (Mise en place 1999) Carte Métrobr + Solidaire Emploi (Mise en place 1998)	Gratuit Carte gratuite * Gratuit sur le réseau TER et GL Basse-Normandie et jusqu'à Rennes	Demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE + Contrats Emploi Solidarité Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans inscrits à l'ANPE. Pour les plus de 26 ans, ne plus être indemnisés par les Assedic, percevoir l'allocation de solidarité spécifique, d'insertion ou de retour à l'emploi	Déplacements pour un entretien d'embauche pour un emploi d'une durée supérieure à 3 mois Bons d'échange remis par l'ANPE sur présentation du justificatif de convocation à un entretien d'embauche Le coupon "Solidaire Emploi" est délivré dans les pôles emploi, PAIO et missions locales de Basse-Normandie. Il doit être échangé auprès d'un guichet ou d'une boutique SNCF pour obtenir un titre de transports valable 48h.	Chiffres 2008 Ticket emploi+ - Nombre de voyages : 700 - Compensation Région : 4 146 € 2008 = 544 coupons soit un coût de 35 256,44 € pour la Région	
BASSE-NORMANDIE (complément 1)	Passeport Solidaire	12 trajets à 80% de réduction sur le réseau TER et GL Basse-Normandie et jusqu'à Rennes	Ménages avec revenu inférieur à 80% du SMIC	Demande par courrier de passeport Solidaire	Région=55% et SNCF=25%	2008 = 783 dossiers traités ; 863 passeports attribués ; 87 passeports refusés ; 4447 coupons utilisés. Soit un coût de 35 256,54 € pour la Région
BASSE-NORMANDIE (complément 2)	Abonnement Solidaire formation (mise en place septembre 2006)	80% sur le réseau TER et GL Basse-Normandie et jusqu'à Rennes	Stagiaires de la formation professionnelle sous financements publics et apprentis	Abonnement délivré au guichet SNCF sur justificatifs	Région = 100% de l'incidence tarifaire subie par la SNCF par rapport à la vente de l'AEAA pour les apprentis et par rapport à la vente de l'abonnement de travail pour les stagiaires	2008 = 4374 coupons hebdomadaires apprentissage ; 391 coupons mensuels apprentissage ; 2893 coupons hebdomadaires formation professionnelle ; 763 coupons mensuels formation professionnelle. Soit un coût de 406 414,44 € pour la Région
HAUTE-NORMANDIE pas de changement en 2009 Nombre de départements = 2 Population totale = 1 819 531 Demandeurs d'emploi = 140 000	Chequier Région-Transports Solidarité (Mise en place 2000) Une réflexion est encouragée sur la refonte de ce dispositif	Gratuit	Demandeurs d'emploi	12 voyages par an Déplacements tout motif Prévoir obligatoirement sur les chèques numérotés, présentation de la carte d'identité sur le réseau SNCF, application Intranet de suivi entre ANPE et Région	Région = 75 % du plein tarif SNCF = 25 % du plein tarif	Bénéficiaires 2002/2003 = 10 300 (12 % du potentiel de 2002/2003) Coût par bénéficiaire = 40 € par an Voyages = 56 000 Coût par voyage = 7,50 € Voyages par bénéficiaire = 5,4 par an